

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Mission de la stratégie et des systèmes d'information</p> <p>Adresse : 1 ter avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Mireille TROUPEL Tél : 01 49 55 44 61 Fax : 01 49 55 56 17</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/MSSI/N2011-2004</p> <p>Date: 05 janvier 2011</p>
---	--

Date de mise en application : **immédiate**

Nombre d'annexe : **1**

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux
de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
publics et privés

Objet : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du baccalauréat professionnel **Aquaculture** et précisions concernant les modalités de mise en oeuvre.

Mots-clés : session, accompagnement , baccalauréat professionnel, formation

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt • Directions de l'agriculture et de la Forêt • Services régionaux de la formation et du développement • Services de la formation et du développement • Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAPRAT • Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles • Unions nationales fédératives d'établissements privés 	<p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inspection de l'enseignement agricole

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, la mise en oeuvre du cycle terminal du baccalauréat professionnel **Aquaculture** sera effective à la rentrée 2011.

Afin de former les équipes pédagogiques aux évolutions de ce diplôme, une session d'accompagnement est organisée par l'ENFA. Cette session est destinée **exclusivement** aux établissements qui proposeront cette formation à compter de la rentrée 2011.

1) LE DISPOSITIF DE FORMATION

1.1) Objectifs :

- Présenter les enjeux de la rénovation du diplôme,
- Fournir des repères pour la mise en œuvre pédagogique de la formation dans le cadre du parcours 3 ans,
- Fournir des repères pour la mise en œuvre de l'évaluation du Bac Pro et de son articulation avec l'évaluation BEPA.

1.2) Public et conditions d'accès :

Sont conviées à cette action de formation **2 personnes** par établissement concerné :

- un coordonnateur de la filière
- et un enseignant du domaine professionnel

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation pour une même option, seules deux personnes seront retenues.

1.3) Dates et lieu :

La session se déroulera du mercredi 23 mars 2011 (14 heures) au vendredi 25 mars (12 heures)

Lieu : ENFA (Toulouse)

1.4) Programme prévisionnel de la session :

Présentations du référentiel de diplôme dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, des documents d'accompagnement, du projet de note de service précisant l'évaluation certificative et les espaces d'autonomie.

Travaux en ateliers sur la mise en œuvre de l'évaluation, des stages, du ruban pédagogique, l'articulation des enseignements de 2nde et de 1^{ère} Terminale, lien avec l'évaluation BEPA.

L'encadrement de la session est assuré par Marie-Angelina MAGNE et Joëlle CASTELLAN (ENFA) avec la participation de l'Inspection de l'Enseignement Agricole, et de Florent SPINEC (Agrocampus Ouest - Beg Meil).

2.) MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION :

2.1) Pour les personnels de l'enseignement public :

Les inscriptions s'effectuent uniquement par internet et par les établissements sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action n° 530510 « Bac pro rénové productions aquacoles : *session d'accompagnement* ».

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Le SRFD veillera à ne donner un avis favorable qu'aux agents relevant d'établissements mettant en œuvre la formation à la rentrée 2011.

Clôture des inscriptions le **23 février 2011**

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » et l'autorisation de déplacements seront adressés aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagnés d'informations complémentaires.

2.2) Pour les personnels de l'enseignement privé :

Une fiche d'inscription est jointe en annexe : elle est à retourner par l'établissement auprès de sa fédération nationale (CNEAP et UNREP) ou régionale (MFR et IREO).

Chaque fédération devra retourner avant le **23 février 2011**, l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à la session, par envoi **groupé et scanné** (de préférence) à l'ENFA sur la messagerie :

formation-continue.enfa@educagri.fr

Il revient à chaque fédération de veiller à n'inscrire que les enseignants des établissements concernés par la mise en œuvre du Bac pro productions aquacoles à la rentrée 2011.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé sur la messagerie des établissements, accompagné d'informations complémentaires.

Annexe jointe : « Fiche d'inscription » pour les établissements relevant des fédérations de l'enseignement agricole privé.

La chef de la mission de la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN



Service Formation Continue
05 61 75 34 02 ou 34 73
Fax : 05 61 75 03 09
formation-continue.enfa@educagri.fr

FICHE D'INSCRIPTION : Établissements Privés

<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)</p> <p>@ Professionnel (obligatoire):</p>	<p>Établissement : <i>Adresse (postale exacte) :</i></p> <p>Fax :</p> <p>@ Établissement (obligatoire) :</p>
<p>Vous êtes :</p> <p>Directeur adjoint <input type="checkbox"/></p> <p>Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/></p> <p>Enseignant <input type="checkbox"/></p> <p>Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Discipline (s) enseignée(s)</p>	<p>Structure organisatrice de l'action :</p> <p>Code : N° 530510 « Bac pro rénové productions aquacoles »</p> <p>Date : du 23/03/11 (14h) au 25/03/11 (12h)</p> <p>Lieu : ENFA Toulouse</p>
<p>Avis du Directeur de l'établissement</p> <p>Avis du Directeur de l'établissement</p> <p>Date et cachet</p>	<p>Visa de la fédération nationale (CNEAP, UNREP)</p> <p>Visa des fédérations régionales (MFR, IREO) (envoi groupé)</p> <p>Date et cachet</p>